

L'Athésien

C'EST LE PRINTEMPS

Bulletin municipal de la
commune d'Athies

N°14

Janvier à Mars

SOMMAIRE

- . Affaires publiques
- . Manifestations
- . État civil
- . Associations
- . Travaux
- . Un peu de tout
- . Commémorations
- . Expression politique
- . Jeunesse

Directeur de publication

Mélanie Pawlak

Coordination

Christine Vallez

Rédacteurs

Christine Vallez, Corinne Lefranc,
Clotilde Lesaint,
Charline Scaillierez

Maquettiste, graphiste

Vincent Verspieren

Photographe

René Ludovic Lefranc

Imprimeur

Imprimerie Blas
Demoutiez à Lille

Contact

Christine Vallez

Urgences

Gendarmerie de vis en artois 03 21 22 30 17

SAMU 15

Pompiers 18 ou 112

Police 17

Délégations

Maire

Madame Mélanie Pawlak
reçoit sur rendez-vous

1er adjoint

Monsieur Guillaume Lefebvre
reçoit sur rendez-vous

2e Adjointe

Madame Christine VALLEZ
reçoit sur rendez-vous

3e Adjoint

Monsieur Anthony LENGLET
reçoit sur rendez-vous

4e Adjointe

Madame Pascale BINET
reçoit sur rendez-vous

Bernard DURAND

Conseiller Municipale Délégué
reçoit sur rendez-vous

. Travaux

. CCAS
. Personnes Agées
. Associations
. Manifestations
. Communication

. Transitions
numériques et
écologiques
. Vidéo protection

. Logements
. Finances

. Dispositif voisins
vigilants
. Sécurité routière

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	9h / 12h - 13h30 / 16h30
Mardi	9h / 12h - 13h30 / 16h30
Mercredi	9h / 13h
Jeudi	9h / 12h - 13h30 / 16h30

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Lundi	de 16 h à 18h30
Mercredi	de 14 h à 17h30
Vendredi	de 16h à 18h30
le 2e et 4e du mois	de 10h à 12h
Samedis	de 10h à 12h
le 1er et 3e du mois	



1 Place du Maréchal 03 21 55 42 02 mairie@athies.fr
Foch 62223 Athies

Mot de Madame le Maire



Chères Athésiennes, chers Athésiens,

Je vous invite à découvrir notre bulletin municipal reprenant les évènements du premier trimestre.

Comme je l'avais annoncé aux vœux du Maire, il fut sportif.

En matière de travaux, la réfection de la toiture mairie/ école est terminée, l'aménagement du cimetière s'est poursuivi.

Au vu des évènements tragiques de la fin d'année dernière, nous avons travaillé sur la sécurisation de l'école avec la mise en place du dispositif My Keeper, et nous sommes en attente de l'installation d'un contrôle d'accès pour la garderie et la cantine. En parallèle notre référent sûreté à la gendarmerie a organisé un exercice intrusion en cantine et une réunion d'information PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) à destination des enseignants et du personnel communal.

Nos associations ont également été sportives en ce début

d'année. Je fais notamment allusion à notre premier marché de Printemps organisé par le comité des Fêtes en collaboration avec l'Amicale Laïque.

De nombreuses animations sont déjà prévues sur le trimestre à venir avec en outre le passage des 4 jours de Dunkerque.

Hâte de partager avec vous ces temps forts de notre commune.

Votre Maire

Mélanie PAWLAK

Vœux du personnel communal

Lors de la cérémonie des vœux des employés communaux, madame Mélanie Pawlak a chaleureusement remercié l'ensemble du personnel pour leur investissement et leur professionnalisme au sein de la commune durant l'année.



Sécurisation de l'école, cantine, garderie et médiathèque... avec MY KEEPER

Qu'est-ce que MY KEEPER

C'est un dispositif d'alerte en cas **d'intrusion malveillante** ou pour gérer les **risques industriels ou naturels**



Comment fonctionne MY KEEPER

En cas d'intrusion, l'enseignant envoie une alerte grâce à une balise, les autres classes sont prévenues via un signal sonore émanant de la balise et sirènes (comme la cantine et la garderie)

La gendarmerie, la mairie reçoivent un complément d'informations leur donnant la localisation exacte de l'alerte et le comportement à adopter.

Le PPMS (plan de mise en sécurité) est alors déclenché. Rappelons que la balise est également reliée à des experts de la sécurité disponibles

24 h /24 et en liaison directe avec les forces de l'ordre.



Idem pour les risques industriels, en cas de nuages toxiques par exemple, les responsables sécurité préviennent l'école et chacun des enseignants du comportement à adopter.

Alerte terminée la balise émet un message : « fin d'alerte » Des tests automatiques et quotidiens sont effectués pour vérifier le bon fonctionnement de l'alerte.

Ce 15 février l'adjudant Coulon est intervenu pour une mise en situation du personnel de cantine et de la garderie dans le cas d'une intervention vigipirate.

Athies et la CUA



Développement économique

39 000 euros pour rénover notre éclairage public et prestation d'ingénierie pour le projet d'école maternelle et pour la construction de logements



Développement numérique

Pour faciliter et en accompagnant les professionnels pour le raccordement à la fibre



Mobilité

Pour favoriser les mobilités douces ; aides à l'achat de vélos à assistance électrique location de V'électric



Bords de la Scarpe

Pour optimiser l'aménagement par l'acquisition en 2022 du site de l'ancienne fonderie pour poursuivre l'aménagement des bords de Scarpe



L'Habitat

Les agents de la Maison de l'habitat durable ont tenu des permanences pour conseiller les habitants sur leurs travaux de rénovation



L'Environnement

1466 arbres ont été plantés sur le territoire en 2021



Santé

Pour promouvoir la santé avec des ateliers nutrition, mémoire, gym, sophrologie dans le cadre du Bien Vieillir.



Mélanie Pawlak , maire d'Athies et Frédéric Leturque Président de la communauté urbaine ont aussi souligné leur investissement en matière de transition écologique avec le Plan Climat Air Énergie territorial du Grand Arras

État civil

Naissance

Félicitations aux heureux parents

Nous souhaitons la bienvenue à :



Il nous a quittés :



Laurent était un passionné de chasse, cette passion, il a su la transmettre à son fils Sébastien.

Depuis sa retraite, il s'impliquait dans la société de chasse, dans le bureau, le piégeage, l'agrainage et la plantation d'arbres. Il était très apprécié des autres membres de la société de chasse. Nous présentons nos sincères condoléances à Fabienne son épouse, à Aurélie et Sébastien ses enfants.

Travaux

Nettoyage de l'église



En février, une entreprise est intervenue pour le nettoyage de l'église (dépoussiérage des vitraux, de la nef...) Le 1er juin une messe sera célébrée à 18h30.



Le cimetière

Depuis le début de son mandat, la municipalité a entrepris le réaménagement du cimetière :

- L'élaboration d'un règlement.
- Reprise de concessions abandonnées.
- Amélioration de la signalisation.
- Réfection des peintures (local et calvaire).
- Agrandissement du colombarium.
- Aménagement d'un espace dédié aux végétaux fanés et au recyclage des déchets.

- Remplacement du portail.
- Pose d'une clôture en fer forgé le long de la rue d'Arras, pour remplacer la haie végétale et les quelques arbres en fin de vie.
- Création d'un cheminement piéton autour du colombarium.



Manifestations

Le marché



Tous les samedis «Marché du terroirs» de 9 h à 13 h



Commémoration

19 MARS Accords d'Evian



Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie.



Le 19 mars 2024 a eu lieu la cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

La cérémonie était présidée par **Mélanie PAWLAK**, maire d'Athies et **Loïc DEGEETER**, président des anciens combattants. Mélanie Pawlak a lu le discours de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées.

Centre de loisirs de février

Le centre de loisirs de février a remporté un vif succès. **Du 26 février au vendredi 1er mars** de nombreuses activités ont été proposées aux jeunes. Le prochain centre se déroulera du **lundi 22 avril au vendredi 26 avril**.



A LA CANTINE ON PREPARE LES ŒUFS DE PAQUES

C'est après le repas qu'a lieu les ateliers récréatifs. Œufs, poules, lapins, ont donné lieu à de jolis dessins.

Stade de Lens

Pour la plus grande joie des jeunes, un nouveau groupe a pu bénéficier d'une sortie au stade Bollaert de Lens pour le match de Lens face à Strasbourg. Témoignage de Romana et Ivana « Au match de Lens, on a pris le bus je me suis trop amusée. On a mangé frites saucisse. Les accompagnateurs nous ont distribué des écharpes de Lens c'était trop bien. L'ambiance était super, et Lens a gagné. Merci à la mairie, la CUA et aux accompagnateurs ».



Le RPE : relais petite enfance

Athies a rejoint le RPE de Bailleul sir Berthoult « les petites Frimousses » qui nous propose des ateliers à Athies, Amandine FRYEZ en est la responsable. 6 communes font partie de ce RPE Bailleul, Fampoux, Farbus, Thélus, Gavrelle, Roeux et maintenant Athies.

Le RPE constitue un lieu ressource autour des modes d'accueil des jeunes enfants.

C'est également un lieu d'information, de conseil, de convivialité, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles.

Des ateliers d'éveil sont proposés aux enfants accueillis et accompagnés par leur assistante maternelle.

Atelier motricité du **12 mars**



Témoignage d'une assistante maternelle de la commune :

"Il n'y a pas eu de présence du RPE dans notre commune depuis quelques années.

Le fait qu'on puisse de nouveau bénéficier de ce service en tant qu'assistante maternelle j'en suis ravie. C'est un plus pour valoriser notre métier et surtout permettre aux enfants accueillis et aux professionnelles de se rencontrer, d'échanger, de partager...

Amandine, la responsable du RPE, met tout en œuvre pour que petits et grands accueillis trouvent leur place lors d'un atelier."

Lina





A Athies nos jeunes sont sportifs !

Témoignage d'un jeune Athésien **SAM SABBEN** qui a participé à la 48^{-ème} édition de l'Enduropale du Touquet.

Nous avons recueilli son témoignage :

L'Athésien: Quelle marque et Pourquoi l'avoir choisi ?

Sam: Le modèle de la moto est une Honda CRF 250 de 2018. J'ai choisi cette moto car c'est un modèle fiable sur lequel je me sens à l'aise. C'est une moto que j'ai déjà eu plusieurs fois et sur laquelle j'ai toujours eu de bonnes sensations.

L'Athésien: Depuis combien de temps fais-tu de la moto ?

Sam: Je fais de la moto en loisir depuis l'âge de 11 ans grâce à mon beau-père qui m'a acheté ma première moto, une dirtbike, pour me familiariser avec, puis par la suite une vraie motocross



KTM. J'ai commencé à être licencié à l'âge de 15 ans en 125cc.

L'Athésien : Pour l'entraînement comment fais-tu ?

Sam: Pour les entraînements, je roule souvent avec mes amis sur les terrains de la région. Je m'y rends soit avec eux, soit avec mon beau-père qui me suit sur les terrains. Pour l'Enduropale, l'entraînement était très strict avec un minimum d'un entraînement par semaine le week-end au circuit de Loon-Plage, à côté de Dunkerque, car c'est le seul circuit sur sable de plage de la région, et donc similaire à l'Enduropale.

L'Athésien: Fais-tu parti d'un club moto ?

Sam: Oui, je fais partie d'un club de moto. Le motoclub de Gouy-en-Artois où je suis licencié.

L'Athésien: As-tu suivi une formation pour moto cross ?

Sam: Non, je n'ai suivi aucune formation spécifique. Le motocross est un sport qui s'apprend en pratiquant et en se fixant des objectifs. Il existe également des stages de perfectionnement organisés par des pilotes confirmés, la plupart ayant un palmarès important dans ce sport, directement sur les terrains.

L'Athésien : Chez toi toute ta famille te suit ?

Sam: Oui bien sûr, toute ma famille était derrière moi et me suivait de très près lors de l'Enduropale, du début à la fin.



L'Athésien: Cela ne pose pas de problème pour tes études ?

Sam: Non, cela ne pose pas de problème pour mes études car je pratique la moto le week-end ou en soirée en semaine pour la préparation physique. Cela exige des sacrifices dans d'autres domaines, mais les études restent prioritaires et ne doivent pas en pâtir.

L'Athésien : Pourquoi avoir choisi l'Enduropale ?

Sam: C'est tout simplement la plus grande course sur sable du monde, représentant un défi qui me paraissait impossible il y a quelques années. Lorsque j'étais spectateur au bord de la piste ou que je me promenais dans ces mêmes rues l'été avec mes amis. Réussir cette course a été possible grâce à un entraînement intensif et au soutien de mon sponsor, le superbe restaurant italien Volfoni à Sin-le-Noble.

L'Athésien : Ton impression de la course et de l'organisation ?

Sam: La course était tout simplement magique, l'accomplissement de plusieurs mois de préparation et de stress. Au départ, dans le convoi, il semblait irréaliste de traverser les rues du Touquet où j'étais soit spectateur lors des éditions précédentes, soit avec mes amis en été. C'était un moment magique de voir la foule dans les rues, mais ce rêve est devenu

réalité lorsque je me suis retrouvé sur la ligne de départ avec 1200 pilotes. C'est à ce moment que l'esprit doit se concentrer sur l'essentiel, à savoir obtenir le meilleur résultat possible. Les trois heures de course ont été difficiles mais riches en émotions, avec une organisation au top à la hauteur de cette magnifique course.

L'Athésien: Qui fait le mécanicien ?

Sam: Pour la partie mécanique, je m'occupe de tout car j'aime bien connaître ma moto en la réparant moi-même.

L'Athésien : Pour l'année prochaine referas-tu l'Enduropale ?

Sam : Oui, si les moyens suivent grâce à des sponsors, j'aimerais refaire cette course avec une meilleure préparation et une volonté de réaliser un résultat à la hauteur de mes ambitions.

L'Athésien : Petit conseil pour les jeunes débutants. Comment fais-tu pour avoir un budget. (Travail, sponsors, papa, maman etc. . .) ?

Sam : La moto est un sport coûteux, mais certaines choses peuvent réduire les dépenses, comme apprendre à entretenir sa moto soi-même. En loisir, cela représente un budget accessible pour mes parents. En compétition, comme à l'Enduropale,

coûts sont beaucoup plus élevés en raison de la préparation de la moto pour la course, de la fréquence des entraînements, de l'équipement du pilote, de la licence compétition, de l'inscription aux courses, etc. C'est pourquoi il est important de trouver des sponsors pour financer la saison, en échange d'une visibilité sur les événements et les réseaux sociaux. J'ai pu bénéficier du soutien d'un important sponsor pour ma course, le restaurant Volfoni à Sin-le-Noble.

L'Athésien : Faut-il aller jusqu'au bout de ses rêves ?

Sam : Oui, il est important de poursuivre ses rêves jusqu'au bout. Si nous avons quelque chose en tête et que nous avons les moyens de le réaliser, alors nous devons tout mettre en œuvre pour le faire. C'est en cherchant à réaliser nos rêves que nous nous dépassons, que ce soit dans notre sport ou dans la vie quotidienne. C'est en poursuivant nos rêves que nous progressons.

BRAVO A TOI SAM !



Associations

L'Amicale Laïque & le Comité des fêtes

Mardi gras

Les marcheurs de l'amicale Laïque pour fêter mardi gras après leur marche ont organisé une « dégustation » crêpes.

Marché de printemps

Pour fêter le printemps et Pâques, le Comité des fêtes et l'Amicale Laïque nous ont concocté une fois de plus une journée récréative, Petits et grands pouvaient déambuler dans la salle des fêtes où des exposants présentaient leurs créations. Les associations Athésiennes ont également répondu présentes lors de cette manifestation.

. Une structure gonflable était installée pour la plus grande joie des enfants.

Lors de la traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'amicale laïque, 120 poules en chocolat et œufs ont été distribués aux enfants de la commune, après la chasse, les visiteurs avaient la possibilité de se restaurer. Puis dans l'après-midi ce fut le concours des vélos décorés. Le jury constitué des jeunes du CMJ ont élu le plus beau vélo. Marvin a remporté le premier prix.



Tous les participants ont été récompensés tant les vélos étaient plus beaux les uns que les autres. Encore une manifestation bien réussie merci aux présidents du Comité des fêtes et de l'Amicale Laïque Maxime et Bernard pour leur investissement !!!!

BAL COUNTRY

Pendant deux jours les **23 et 24 mars** Athies a vécu à l'heure Américaine !!!!! LILLY WEST célèbre chanteuse country s'est produite durant 48h en salle des fêtes d'Athies. De nombreux clubs régionaux sont venus danser sous les chansons qu'interprétait Lilly Ce concert dansant de musique country a été porté par l'amicale laïque avec l'aide de l'ensemble de ses bénévoles



Un peu de tout

Jardinage et bricolage : Oui mais pas n'importe quand !

A Athies, la tranquillité est primordiale. Avec le retour des beaux jours, les travaux de bricolage et de jardinage vont se multiplier et il convient de rappeler quelques règles de savoir vivre. L'arrêté municipal du 19/10/2022 dispose que les travaux de jardinage ou de bricolage doivent respecter les jours et horaires suivants :

Le présent arrêté a été pris dans le but d'améliorer la vie communale et de garantir le respect du voisinage.



Les jours ouvrables

8h à 19h

Le samedi

9h à 12 h et de 15h à 19h

Le dimanche et jour fériés

de 9h à 12h

Réunion sécurité pour la prévention des séniors.

Les séniors sont malheureusement souvent victimes de personnes malveillantes. En quête d'autonomie quotidienne, ils sont de plus en plus souvent isolés et peuvent subir vols, arnaques, et agressions. Le 16 janvier a eu lieu une réunion d'information dédiée à la sécurité des séniors pour mieux se protéger dans la vie quotidienne. Cet atelier a été animé par le major des logis chef

Christophe Coulon référent sureté de la brigade de Vimy qui a donné d'excellents conseils de base à partir d'un exemple concret.

Différents thèmes ont été abordés : la vigilance sur internet, le démarchage à domicile, et savoir adopter les bons réflexes suivant les cas...



Le plan canicule

Chaque année, du **1er juin au 15 septembre** le plan canicule est activé. Un dispositif de veille pour aider les personnes fragiles et isolées en prévision des risques de fortes chaleurs est mis en place.

En cas de déclenchement du « Plan canicule » par le Préfet, nous contactons les personnes inscrites sur un registre nominatif afin de s'assurer de leur bien-être.

Ce registre sert aussi à se rapprocher des personnes isolées. Cette mesure préventive saisonnière ne remplace pas la vigilance des proches et du voisinage.

Vous pouvez vous inscrire sur le registre en mairie.

Réduire ses consommations d'énergie

Ce trimestre 2 nouveaux ateliers pratiques pour réaliser des économies dans son logement ont eu lieu.

Le 13 février « lecture et compréhension des factures »

Le 12 mars « le chauffage et la ventilation dans le séjour, le salon ».

A chaque atelier des thèmes différents sont abordés.

Les prochains seront :

Les appareils électriques dans la cuisine et l'organisation des menus (mardi 9 avril)

L'eau dans la salle de bain et l'humidité (mardi 7 mai)

Se prémunir contre les fortes chaleurs (mardi 11 juin)

La qualité de l'air dans la chambre (mardi 9 juillet)

Les ateliers ont lieu de 14h30 à 16h30 à la maison du temps libre.

Atelier « fabrication d'un piège à frelons »

Samedi 30 mars, un atelier « confectionner un piège à frelons » s'est déroulé à la maison du temps libre.

Dans un premier temps, monsieur Mayeur apiculteur sur notre commune a expliqué le cycle des frelons, les différentes variétés, leurs origines et l'intérêt de confectionner des pièges sélectifs.

Puis armés de perceuse, et de bouteilles les candidats de tout âge, sous les conseils de monsieur Mayeur ont réalisé le piège à frelons asiatiques.

N'attendez pas quand vous repérez la présence d'un nid : la taille évolue à une telle vitesse que l'on est vite dépassé, et l'intervention se complique.



Enfin, au moment de tailler une haie, secouez-la avant et observez : il se peut qu'un nid de frelons s'y soit installé, ou un nid de guêpes, ce qui s'avérera dangereux pour le jardinier qui les « dérangera » !



Expression politique

Parole de la majorité

La majorité a accepté exceptionnellement de **publier les articles des oppositions** malgré leurs **non-conformités** (le règlement intérieur prévoit ½ page A4, en cas de pluralité de groupe d'opposition, elle devra être proportionnelle à leur représentativité).

Parole des oppositions

Athésiennes et Athésiens,

L'inflation en 2024 ne va pas permettre au contribuable de s'enrichir avec un prix du carburant qui permet aux compagnies pétrolières de réaliser des bénéfices record, une augmentation du prix de l'électricité de 10 %, des difficultés financières dans différents secteurs économiques comme l'agriculture, la santé, la sécurité publique, l'éducation nationale ...etc. La liste serait bien trop longue, parlons maintenant d'Athies. Certains travaux se dévoilent : La sécurisation du cimetière, par la pose de parapets et de clôture sur les murs d'enceinte. La réfection de la toiture de la mairie par la pose de nouvelles tuiles. L'installation de pots de fleurs d'embellissement du bourg. Travaux actés : Le gros dossier structurant, concernant notre nouvelle école maternelle, normalement lancé en 2024, j'ai voté contre en séance du Conseil Municipal du jeudi 11 janvier 2024 (voir le journal communal L'Athésien N° 13). Lanceur d'alerte comme Élu Local, je vous avise que le coût sera de plus de trois millions d'Euros TTC, hors intérêts bancaires, sans le mobilier, ni le matériel pédagogique lié aux activités scolaires. Dans le contexte des budgets contraints des différents ministères dû à la dette Française, la commune d'Athies n'est pas certaine de percevoir toutes les subventions liées aux travaux de notre école publique. Alors que l'État inclut la part de l'inflation dans le calcul des impôts communaux, toute hausse supplémentaire de nos impôts locaux participera davantage à la montée de l'inflation. À l'heure où j'écris, le budget primitif de la commune n'est pas encore voté ; mais à la fin, c'est toujours le contribuable qui paye les bons ou mauvais choix des élus de la nation !

Claude CAUET Conseiller Municipal « indépendant » ' 06.81.20.93.14

Chères Athésiennes, chers Athésiens L'ensemble de l'équipe Générations Athies vous remercie. Vous êtes de plus en plus nombreux à soutenir nos valeurs et nous rejoindre dans notre volonté d'agir pour le bien commun en parlant « VRAI » ! Indiscutablement, et quelques soient les opinions « politiques » de chacun au sujet de la commune, vous êtes constamment en attente de réponses et d'informations de notre part concernant l'action municipale (la gestion, les affaires judiciaires, le projet école....) MERCI pour vos encouragements et merci pour la reconnaissance du travail du collectif Générations Athies afin de défendre vos intérêts. Ce travail, théorisé par Brandolini, se traduit de la manière suivante : « la quantité d'énergie nécessaire pour réfuter un mensonge est beaucoup plus importante que celle qui a permis de le créer ». En somme, Il suffit de quelques minutes pour inventer une idée fautive en déformant une information vraie ou en détournant un fait. L'idée étant, en générale, peu détaillée mais très séduisante et facile à comprendre. Cependant pour les personnes voulant rétablir la réalité ceci est plus long et plus complexe puisqu'il faut tout expliquer et dire pour quelle raison cela est erroné! De plus, le résultat final sera décevant car il n'est jamais agréable de découvrir que ce que l'on croit vrai est en réalité faux. A titre d'exemple, dans le précédent journal Athésien, Mme le Maire n'hésite pas à balayer, en 1 phrase, la proposition de projet relatif à l'implantation d'un béguinage en argumentant qu'en « zone UJ », un tel projet est irréalisable. Or vous découvrirez, en 10 pages sur generationsathies.com / rubrique « Nos Propositions », que la zone sur laquelle un tel projet est possible est en réalité la « zone UA » (surface constructible de 1200m² selon les éléments transmis par le Notaire). Le projet école ne fait pas exception à cette méthode de communication. Notre expression étant limitée, nous vous invitons à vous rendre sur votre site generationsathies.com pour le constater. Madame le Maire, dans sa lettre ouverte du 22 mars 2024, a choisi de réduire le « non débat » à celui d'une chahauterie de cour d'école en ciblant les élus Générations Athies. Ce qui est, assurément, un déni de la réalité. Déni de reconnaissance de la plus importante pétition de l'histoire de notre village (plus de 250 pétitionnaires) ; déni des riverains et de leurs nuisances à venir ; déni d'anticipation des futures constructions (94 maisons) ; déni des recommandations de la CUA qui invite la commune à « être vigilant au développement quantitatif de l'offre de logements en adéquation avec la capacité d'accueil des équipements sur la commune, notamment l'école ». D'ailleurs, curieusement, Mme le Maire n'évoque plus l'ouverture de classe inaugurée en septembre 2021 suite aux constructions des 42 maisons résidences des Haies! (cf : journal municipal N°4 - pages 1, 8 et 10) Dans la continuité, et cette liste est loin d'être exhaustive, Mme le Maire, elle-même, souligne certains manquements de son projet. . Le manque de concertation (d'ailleurs aucune délibération au conseil municipal ne valide ce projet « école ») . Le défaut de réflexion autour des voiries (pour y accéder et repartir) et le coût à prévoir Il est important d'y ajouter, cela n'est pas le moindre, le manque d'information sur le coût réel de ce projet (avec quel emprunt ; quelle dette contractée....). Dès lors, comment, est-il possible d'affirmer que mettre l'école sur le côté de la salle des fêtes serait plus coûteux ? Plus coûteux que ce projet imposé et non chiffré ? A noter le changement d'adresse de votre site internet qui devient « .com » : generationsathies.com Article envoyé en Mairie le 2 avril 2024 pour une périodicité et date de publication que l'on a refusé de nous communiquer

A VOS RENDEZ VOUS



Mai

- 1** fête du travail
- 7** atelier « réduire ses consommations d'énergie »
- 8** journée du souvenir « Armistice 1945 »
- 16** 4 jours de Dunkerque

Juin

- 24** Maison Habitat Durable réunion d'informations. sur les matériaux d'isolation. **18h30** à **l'Espace Culturel**
- 25** Atelier bien être « spéciale fête des mères »
- 1** Messe, église Saint-Christophe à 18h30
- 9** - Elections Européennes
- Boucle de la Scarpe
- 11** réduire ses consommations d'énergie
- 15**
16 Fête communale

- 18** journée du souvenir « Appel du 18 juin »

Juillet

- 9** « réduire ses consommations d'énergie »
- 14** **Dépot** de gerbe **Barbecue** organisé par le comité des fêtes
Distribution de friandises aux enfants de la commune

9 Quel papier pour pouvoir voter ?

Si la carte d'électeur prouve que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune où vous allez voter, vous devez justifier de votre identité pour pouvoir déposer votre bulletin dans l'urne. Ainsi, pour voter, il vous suffit de vous munir de l'un de ces documents officiels :

- carte nationale d'identité.
- passeport
- carte d'identité de parlementaire - carte d'identité d'élu local
- carte vitale (avec photographie)
- carte du combattant valide délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion toujours valide (avec photographie) ;
- carte d'identité de fonctionnaire de l'État valide (avec photographie) ;
- permis de conduire valide ;

- permis de chasse valide (avec photographie), délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)



vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1 Mai, ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai. Mais vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition...)